

Télécharger les données au format tableur

Un agriculteur sur cinq a moins de 40 ans

Les jeunes agriculteurs sont majoritairement des hommes (81 % contre 74 % pour l'ensemble des exploitants tous âges confondus). La moitié d'entre eux travaillent sur des « grandes » exploitations. Ils travaillent plus souvent en commun, et détiennent une plus faible part du foncier en propriété. Près de 60 % d'entre eux ont bénéficié de la dotation jeune agriculteur, cette part dépasse 80 % en bovins lait.

En 2010, on comptabilise près de 117 000 jeunes agriculteurs soit 19 % des exploitants en France métropolitaine, alors que les jeunes ne représentent que 14 % des exploitants dans l'Union européenne. Ils travaillent sur près de 104 000 exploitations, soit 21 % de l'ensemble des exploitations françaises. Les jeunes agriculteurs sont davantage présents sur les grandes exploitations (ces dernières rassemblent 56 % des jeunes agriculteurs) et moins présents sur les petites exploitations (16 % des jeunes agriculteurs). La part de jeunes agriculteurs varie entre 13 % dans les

exploitations fruitières et 26 % pour les exploitations bovins lait. La Franche-Comté, le Nord-Pas-de-Calais, les Pays de la Loire et la Bourgogne sont les régions les plus dynamiques en termes de renouvellement des générations : un quart des exploitations ou plus sont des exploitations avec au moins un jeune agriculteur.

Seul un jeune agriculteur sur cinq est une femme.

Les femmes ne représentent que 19 % des jeunes agriculteurs (contre 27 % des exploitants tous âges confondus). Les jeunes agricultrices sont peu présentes en grandes cultures et en bovins viande (15 % des effectifs de jeunes agriculteurs). À l'inverse, elles sont nombreuses dans les exploitations spécialisées en ovins et caprins (30 % des effectifs). Elles sont plus présentes sur les petites exploitations. La comparaison d'une pyramide des âges 2010 des exploitants construite à partir des données du recensement agricole 2000 avec celle issue du recensement agricole 2010 permet de mettre en évidence le solde net (installations-départs) pour chaque classe d'âge sur la période 2000-2010. Si, pour les hommes, l'essentiel des installations a eu lieu avant l'âge de 40 ans, de nombreuses agricultrices (plus de 75 %) se

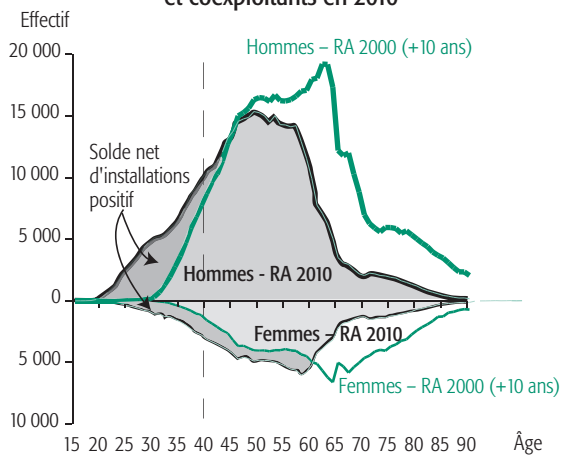
Plus de 80 % des jeunes agriculteurs travaillent sur des exploitations moyennes ou grandes

		Total	Exploitations		
			petites	moyennes	grandes
Ensemble des exploitations	Effectif	489 977	177 811	150 534	161 632
	% de l'ensemble des exploitations	100	36	31	33
	% avec au moins un jeune agriculteur	21	10	21	33
Exploitations avec au moins un jeune agriculteur	Effectif	103 518	18 563	30 928	54 027
	% de l'ensemble des exploitations avec JA	100	18	30	52
Ensemble des chefs ou coexploitants	Effectif	603 884	181 192	169 575	253 117
	% de l'ensemble des chefs ou coexploitants	100	30	28	42
	% femmes	27	32	25	24
	% de jeunes agriculteurs	19	10	19	26
Jeunes agriculteurs chefs ou coexploitants	Effectif	116 664	18 908	32 774	64 982
	% de l'ensemble des jeunes agriculteurs	100	16	28	56
	% de femmes JA	19	27	19	16
	% des jeunes avec DJA	56	12	52	71

Champ : France métropolitaine

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010

Les hommes s'installent plus tôt Pyramide des âges des chefs d'exploitation et coexploitants en 2010



Lecture : les soldes nets d'installation correspondent à la différence entre les exploitants installés entre les deux recensements et ceux ayant cessé leur activité.

Source : SSP - Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

- > sont installées après 40 ans notamment lors du départ à la retraite de leur conjoint.

Une gestion en commun plus fréquente

Dans les exploitations où est présent au moins un jeune agriculteur, le collectif de travail est, en moyenne, plus conséquent. Ces exploitations disposent en moyenne de 2,1 UTA contre 1,4 en moyenne pour les exploitations sans jeune agriculteur. Les jeunes agriculteurs travaillent plus fréquemment en s'associant : alors que, tous âges confondus, 82 % des exploitations ne comptent qu'un seul exploitant, seules 58 % des exploitations avec un jeune agriculteur sont dirigées par un seul exploitant (60 067 jeunes agriculteurs). Les formes sociétaires et tout particulièrement les Gaec, sont surreprésentées dans les exploitations comptant au moins un jeune agriculteur. 60 % des jeunes agriculteurs travaillent dans des exploitations sociétaires. Ainsi 23 % des exploitations avec au moins un jeune agriculteur sont des Gaec et 21 % sont des EARL, alors que ces formes sociétaires ne représentent respectivement que 8 % et 16 % de l'ensemble des exploitations.

Si le travail au sein de collectifs est plus fréquent pour les jeunes, ces derniers travaillent toutefois moins souvent avec leur conjoint : c'est le cas de 22 % d'entre eux contre 38 % pour les exploitants de plus de 40 ans. Cependant, lorsqu'ils sont en coexploitation, neuf jeunes agriculteurs sur dix ont un lien de parenté avec au moins un des autres exploitants. Les exploitants de moins de 40 ans travaillent le plus souvent à temps plein. Seuls 26,5 % des jeunes agriculteurs travaillent à temps partiel sur leur exploitation alors que cette proportion est de 41 % pour les exploitants de plus de 40 ans. En moyenne, les jeunes agriculteurs à temps partiel travaillent sur leur exploitation pour l'équivalent d'un tiers-temps.

Les jeunes agriculteurs disposent d'une plus faible part de foncier en propriété

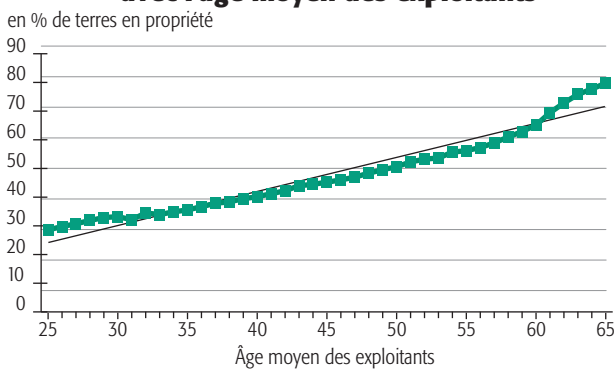
En moyenne, dans les exploitations dirigées exclusivement par des jeunes agriculteurs un tiers de la SAU est en propriété (ou en fermage auprès des associés). Cette proportion est de 43 % dans les exploitations codirigées par des jeunes agriculteurs et des agriculteurs de plus de 40 ans, alors qu'elle

atteint 59 % dans les exploitations sans jeune agriculteur. Il existe en effet une corrélation importante entre l'âge moyen des exploitants et le pourcentage de terres exploitées en faire-valoir direct. Ainsi, le pourcentage moyen de terres en propriété croît quasi-linéairement avec l'âge moyen des exploitants.

56 % des jeunes agriculteurs ont bénéficié de la dotation jeune agriculteur

Près de 60 % des jeunes agriculteurs hommes et 40 % des jeunes agricultrices, en 2010, ont bénéficié de soutiens publics à l'installation par le biais d'une « dotation jeune agriculteur ». Parmi les exploitants de plus de 40 ans toujours actifs en 2010, seuls 34 % ont bénéficié de la DJA (42 % des hommes et 16 % des femmes). Il est à noter cependant que le dispositif de la DJA n'a été mis en place à l'échelle de la France entière qu'à partir de 1976. Si l'âge moyen d'obtention de l'aide a peu varié chez les hommes (26 ans chez les plus de 40 ans, 27 ans chez les moins de 40 ans), il a sensiblement diminué chez les femmes (31 ans chez les plus de 40 ans, 28 ans chez les moins de 40 ans).

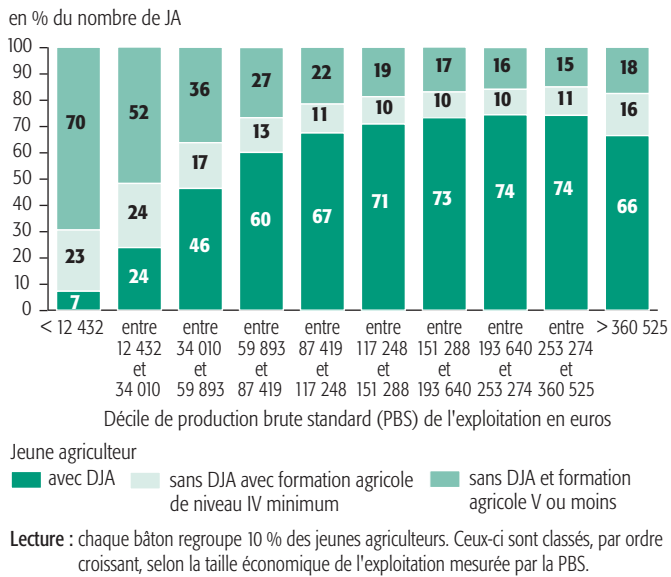
L'importance du faire-valoir direct croît avec l'âge moyen des exploitants



Lecture : pour chaque exploitation, ont été calculés le pourcentage de SAU en propriété ainsi qu'un âge moyen des exploitants (moyenne de l'âge du chef d'exploitation et des éventuels co-exploitants). Dans un second temps, un pourcentage moyen de faire valoir direct a été calculé sur chaque ensemble d'exploitations d'âge moyen identique. Chaque point du graphique correspond donc à une valeur moyenne calculée sur un nombre variable d'exploitations.

Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010

Des jeunes agriculteurs moins formés dans les exploitations de petite dimension économique



Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010

> DJA, formation et taille de l'exploitation

71 % des jeunes agriculteurs travaillant sur des grandes exploitations ont bénéficié de la DJA alors qu'ils ne sont que 12 % parmi ceux travaillant sur des petites exploitations. Si l'on classe les jeunes agriculteurs selon la dimension économique de leur exploitation, on constate que, globalement, la part des bénéficiaires de la DJA augmente avec la taille économique des structures, notamment du fait des critères d'éligibilité à la DJA qui prévoient un seuil minimal de revenu prévisionnel pour bénéficier du dispositif. Cependant, pour les exploitations de petite dimension économique, une part importante des jeunes agriculteurs dispose d'un niveau de formation inférieur au niveau IV, niveau minimum requis pour bénéficier de l'aide. Sur les huit premiers déciles, le pourcentage de jeunes bénéficiaires de la DJA croît avec la dimension économique de l'exploitation alors que la part des jeunes n'ayant pas le niveau de formation minimale diminue. La légère diminution d'installations aidées dans le dernier décile est sans doute liée au dépassement du

seuil maximal du revenu prévisionnel. Le niveau de formation apparaît donc comme un critère potentiellement contraignant pour l'éligibilité à la DJA des jeunes agriculteurs, plus particulièrement pour ceux s'installant sur des exploitations de petite dimension économique.

Plus de jeunes agriculteurs aidés en productions animales

Le taux d'installations aidées varie très fortement selon l'orientation technico-économique. En viticulture et en

maraîchage-horticulture, moins de 35 % des jeunes ont bénéficié de la dotation jeune agriculteur lors de leur installation alors qu'ils sont deux jeunes sur trois en polyculture élevage et 81 % pour les jeunes en bovins lait. C'est d'ailleurs, en bovins lait, où le taux d'installations aidées est plus important, que la dynamique de renouvellement des générations est la plus forte. À l'inverse, en cultures fruitières, le faible taux d'installations aidées s'accompagne d'une faible part de jeunes agriculteurs. La Bretagne, les Pays de la Loire et la Franche-Comté sont des régions d'élevage qui comptent près de 70 % d'installations aidées chez les moins de 40 ans alors que moins de 40 % des jeunes agriculteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'Alsace et de Champagne-Ardenne ont bénéficié de la DJA. Certaines régions présentent à la fois une proportion de jeunes agriculteurs faible et une part d'installations aidées inférieure à la moyenne nationale (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace notamment).

Les jeunes sont mieux formés

73 % des exploitants de moins de 40 ans ont une formation, qu'elle soit générale ou agricole, correspondant au secondaire >

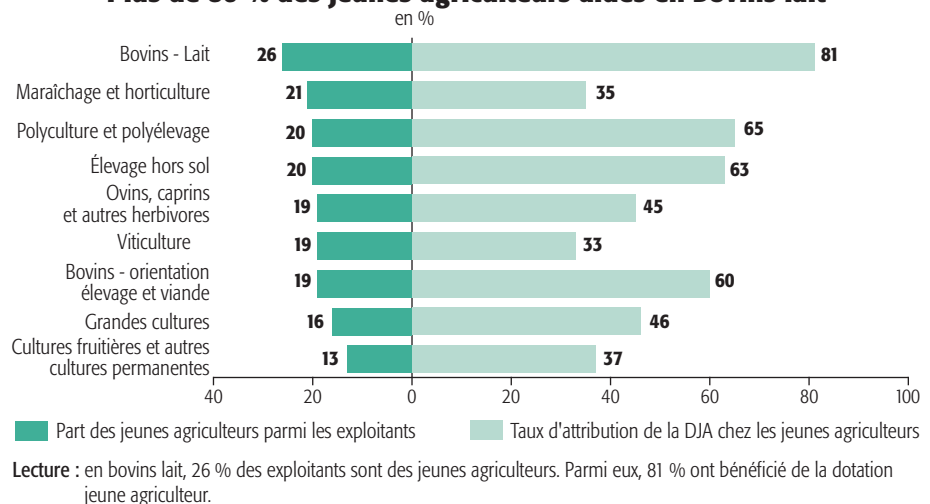
Pour en savoir plus...

■ « Formation des chefs d'exploitations »
Agreste Primeur n° 281
février 2012

Consultez le site Internet du SSP :
www.agreste.agriculture.gouv.fr

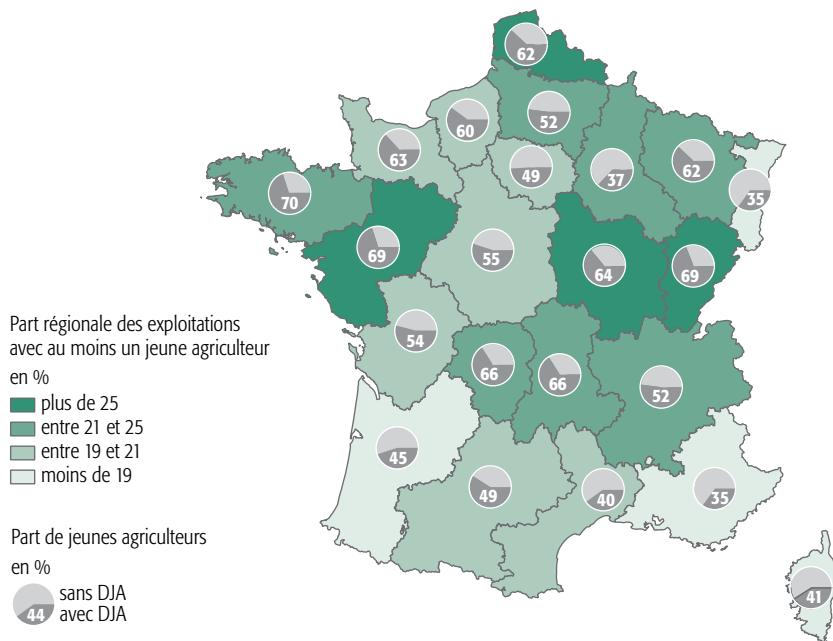
▼
Résultats
Onglet Recensement agricole 2010

Plus de 80 % des jeunes agriculteurs aidés en bovins lait



Source : SSP - Agreste - Recensement agricole 2010

Importance régionale des jeunes agriculteurs et des bénéficiaires de la DJA



Source : SSP - Agreste – Recensement agricole 2010

> cycle long (baccalauréats technologique ou professionnel, brevet de technicien, brevet professionnel responsable d'exploitation agricole) ou au cycle supérieur alors qu'ils ne sont que 38 % pour l'ensemble des exploitants tous âges confondus. Cette proportion atteint 86 % chez les bénéficiaires de la DJA de moins de 40 ans et 48 % sur l'ensemble des bénéficiaires de la DJA tous âges confondus. La nouvelle génération d'agricultrices est

quant à elle particulièrement bien formée puisqu'elles sont 44 % à avoir un niveau supérieur au baccalauréat (32 % pour les jeunes agriculteurs), alors que les agricultrices de plus de 40 ans ne sont que 14 % à avoir suivi des études supérieures. 33 % des jeunes agriculteurs non bénéficiaires de la

DJA disposent d'une formation au moins équivalente au niveau IV, soit 37 % chez les hommes et 23 % chez les femmes. Cette part atteint 42 % pour les moins de 30 ans (45 % pour les hommes et seulement 31 % pour les femmes).

Les jeunes agriculteurs plus souvent impliqués dans des circuits courts ou des productions sous signe de qualité

Sur l'ensemble des exploitations métropolitaines, 18 % participent à des circuits courts, cette part atteint 22 % pour les exploitations avec au moins un jeune agriculteur. Si 3,7 % des exploitations pratiquent l'agriculture biologique, ce mode de production est présent sur 5,1 % des exploitations avec un jeune agriculteur. Enfin, près de 30 % des exploitations avec un jeune agriculteur produisent sous signe de qualité contre 22 % seulement sur l'ensemble des exploitations.

Anne-Sophie Wepierre
Jérôme Lerbourg
Frédéric Courleux

Service de la statistique et de la prospective

Jeunes agriculteurs dans les Dom

■ En Outre-Mer, on compte 5539 jeunes agriculteurs (dont 64 % d'hommes) qui travaillent sur 5483 exploitations. 73 % d'entre elles sont des exploitations de petite taille, 96 % de ces exploitations sont des exploitations individuelles, la SAU moyenne est de moins de 5 hectares. Le niveau de formation y est souvent faible puisque 73 % des jeunes agriculteurs ont un niveau inférieur au baccalauréat. Seuls 10 % ont bénéficié de la DJA lors de leur installation.

Définitions

■ Les jeunes agriculteurs sont les chefs d'exploitation ou coexploitants âgés de moins de 40 ans à la date du recensement.

■ Le critère utilisé pour la définition des petites, moyennes et grandes exploitations est la production brute standard (PBS). Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés à l'aide de coefficients correspondant à des valeurs moyennes sur la période 2005-2009 et permettent le

calcul de la production brute standard de chaque exploitation. Celle-ci permet d'appréhender la dimension économique de l'exploitation. Les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros correspondent aux « petites exploitations » celles pour lesquelles la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros sont dites « moyennes ». Au-delà de 100 000 euros de PBS, l'exploitation est considérée comme grande.